n°8 mai / juin 2014

LA BAFOUILLE REBELLE

Newletters de la Fédération CNT des Activités Postales, du Courrier et des Télécommunications
Bourse du Travail, Espace Mandéla, 82 Bd du Général Leclerc, 95100 Argenteuil
Courriel : fede.ptt@cnt-f.org Téléphone : 06 52 93 90 88

Edito : s'organiser et lutter autrement

Il est inutile de souligner l'ampleur de la désorganisation actuelle de la Poste dans tous les secteurs : Courrier, Colis, Enseigne ou filiales, car nous vivons cette liquidation des emplois au quotidien, cette dégradation des conditions de travail, cette souffrance au travail, cet abandon du service public. Ce qui est désormais à l'ordre du jour c'est la nécessité de développer un syndicalisme de lutte, autogéré, interprofessionnel, alternative au syndicalisme de salon, ce syndicalisme partenaire dévoué au pouvoir, ce syndicalisme de la capitulation. Construire, reconstruire à la base des réseaux de lutte indépendants, au service de la coordination des grèves locales, de la fédération d'un mouvement d'ensemble. C'est une voie difficile, qui implique de ne pas renoncer, de ne pas céder au fatalisme ambiant qui conduit à la résignation. Un autre futur est possible qui passe par notre capacité à changer le présent. Et les luttes locales, nombreuses à la Poste, témoignent qu'une volonté de résistance existe, que l'on peut inverser le rapport de force. Renforcer le syndicalisme de combat, agir pour une lutte d'ensemble, ce sont les tâches pour lesquelles notre Fédération se mobilise.

La D.O.T.C. NICE CÔTE D'AZUR FORCEE A NEGOCIER

C'est un mouvement d'ampleur qui a forcé la DOTC Nice Côte d'Azur à ouvrir une table ronde de négociation sur l'ensemble des revendications portées par les postier.e.s du Var alors que depuis plusieurs mois elle avait fait le choix de couper tout dialogue avec les organisations syndicales. 8 jours de grève et d'actions, du 13 au 21 mars, où les postier.e.s du Var se sont battus, dans l'unité et avec détermination, pour défendre l'emploi et leurs conditions de travail.

Le 17 octobre dernier le personnel avait déjà montré sa capacité à se mobiliser (70 % de grévistes sur le département) lors d'un appel à une journée d'action. Mobilisation qui n'avait pas pris plus d'ampleur malgré plusieurs tentatives de lancer un mouvement plus large. Mais le jeudi 13 mars, toutes les conditions étaient réunies pour que le mécontentement généralisé pousse les postier.e.s à l'action. Tout d'abord une intersyndicale (CGT – CFDT – SUD) qui a élaboré, dans l'unité, une plate forme de revendications. Des préavis de 2 jours de grève couvrant une semaine et demi pour permettre à chaque bureau de débrayer en fonction de revendications spécifiques ou de poursuivre la grève sans interruption. Le contexte des élections municipales, la Poste étant tenue d'assurer la distribution des plis électoraux, créait une situation propice à la lutte. Et enfin une direction toujours aussi méprisante qui nous annonce sans aucune discussion possible la mise en place de la seconde présentation obligatoire des objets suivis et l'intégration des plis électoraux dans la charge (du jamais vu de mémoire de facteur !!!).

Le vendredi, la grève n'avait pourtant pas été reconduite par une majorité. Mais avec un noyau dur

particulièrement déterminé, tout était encore possible. Le lundi 17 mars, ce sont les 6 principaux bureaux de l'aire toulonnaise qui avaient débrayé de manière quasi généralisée. A partir de ce moment le mouvement n'a fait que s'étendre avec tous les jours des bureaux qui rentraient dans la lutte. Le vendredi 21 mars, 80 postier.e.s de la plaque Dracénoise rejoignaient leurs collègues dans le conflit. C'est une grande partie du Var qui était alors mobilisée avec 400 agents grévistes.

Pour que le mouvement prenne une telle ampleur, de nombreuses actions ont été menées : manifestations dans les rues de Toulon, contacts avec les élus locaux, blocage de la PIC ... Chaque jour des groupes sont également partis mobiliser les collègues non grévistes et encourager à tenir des AG avant les prises de services.

Face à cette mobilisation la DOTC a une nouvelle fois joué la carte de l'arrogance et du mépris en employant les grands moyens pour déstabiliser les grévistes : embauche de huissiers pour remettre des assignations (obligation de reprendre le travail pour la distribution des plis électoraux), appels sur les portables du personnel, embauches d'intérimaires, d'agents de sécurité ... On a même vu des cars remplis de cadres venus du 06 pour distribuer les plis électoraux !!!

Mais rien n'a pu entamer la détermination des postier.e.s. ...

La table ronde de négociation se déroulera à partir du 29 avril et portera sur l'ensemble des revendications portées par le personnel Varois : la mise en oeuvre des périodes faibles (sécable), les horaires collectifs, les réorganisations, une prime de vie chère, le comblement des postes vacants et l'avenir du métier de facteur.

SECTION CNT-PTT-VAR

LA POSTE COGNE SUR LES SYNDICALISTES

LA POSTE COGNE SUR TOUS CEUX QUI BOUGENT

Ce 24 avril se jouait, devant le tribunal de Tours, le deuxième round entre «Herr» Tibi, le directeur de La DOTC Touraine Berry surnommé ainsi pour son autoritarisme jamais démenti et le syndicat SUD PTT 36/37 poursuivi par le premier pour l' avoir affublé du sobriquet en question. Une sorte de crime de lèse majesté en quelque sorte .

Quand elle ne peut pas museler les oppositions sur le terrain social, La Poste tente d' imposer le silence par le biais des tribunaux. Il semblerait pourtant, cette fois-ci que même le procureur n' ai pas avalé la couleuvre puisqu' il s' est prononcé pour un non-lieu.

L' infâme dans l' histoire, c' est que faute d 'argumentation «Herr» Tibi ait cru bon de prétexter d 'une argumentation «anti-raciste», laissant croire que le syndicat SUD aurait pu s ' abaisser à des propos antisémites, alors que d 'une part chacun connaît l' engagement de nos camarades de SUD dans les combats antiracistes et que d 'autre part tout le monde ignorait, avant cette plainte, l' origine de «Herr» Tibi et qu 'enfin tout le monde s' en fout.

Nous savons bien, que parmi nous, syndicalistes révolutionnaires et anarcho-syndicalistes, nombre de combattants de la lutte sociale, antifasciste, anti-autoritaire, anti-nazis étaient juifs. Ceux là doivent se retourner dans leurs tombes devant l' ineptie d' une telle accusation . *Page 2*

Verdict du tribunal le 23 juin

PYRENEES-ATLANTIQUES

MOUGUERRE PPDC

ILS NE LACHENT RIEN !!

Depuis plus d'un an les agents de la PPDC de Mouguerre, sont confrontés à une direction revancharde qui vise, à terme, à « réorganiser » le centre. Réorganiser : moins de personnel, plus de flexibilité, détérioration des conditions de travail. C'est pourquoi le personnel a dénoncé fermement les entraves mises pour retarder le travail d'expertise demandé par le CHSCT exceptionnel qui a suivi le drame survenu à un agent du centre il y a un an.

UN RAPPORT SANS AMBIGUITE

Les experts ont mis en évidence les responsabilités de la direction quant aux circonstances du drame vécu par ce collègue. Mais les éléments de ce rapport ont également dévoilé plusieurs infractions au code du Travail, en particulier en ce qui concerne des heures supplémentaires faites mais non rémunérées.

DES RELATIONS SOCIALES QUI CONTINUENT DE SE DEGRADER

Alors que les préconisations du rapport soulignaient la nécessité de déterminer les moyens à mettre en place pour améliorer les relations entre l'encadrement et les agents, et l'urgence d'améliorer les conditions de travail, au quotidien rien ne bougeait. Cette tension au sein de l'établissement résulte d'une série de décisions – provocations- de la direction que le personnel dénonce :

☐ Autoritarisme pour contraindre au respect formel des heures de service. Ce qui entraîne l'attribution de nouvelles tâches en fin de vacation, pour atteindre l'heure théorique de fin de service, tâches nouvelles qui ne figurent nulle part sur les fiches de poste. Ce qui signifie qu'en cas d'accident de travail durant ces « nouvelles tâches » la responsabilité de l'employeur serait engagée.

☐ Tentative de contraindre les facteurs à prendre leur pause en même temps avec l'objectif secret de mettre la cafétéria en difficultés afin de la fermer, de privatiser ce service, ce qui est un projet ancien car c'est une des dernières en France à être gérée par une association du personnel.

☐ Mise en place d'une 2ème présentation systématique des objets suivis et recommandés qui ne peuvent plus être avisés le premier jour et obligatoirement représentés le lendemain ce qui alourdit la charge de travail.

☐ Refus de la direction de communiquer tous les documents servant au calcul de la charge des tournées, ce qui a entraîné un nouveau recours au tribunal.

DES PRESSIONS RENFORCEES MAIS LA RESISTANCE S'ORGANISE ET LA LUTTE PAIE

Pour faire appliquer ces mesures le recours classique aux pressions permanentes se développe. Des cadres allant ainsi à Bayonne pour intimider ont favorisé le départ en grève contre ces mesures, ce qui a contraint la direction a reculé. Mais ce recul n'a été que temporaire car s'est développée une nouvelle offensive visant à licencier une factrice qui aurait eu des « propos déplacés » envers l'agent de Prévention, terme tout à fait abusif. Là encore la riposte par la grève par solidarité a été une réponse collective à la hauteur des enjeux. Le personnel est parti en grève illimitée le lundi 31 mars 2014, mouvement particulièrement suivi sur Bayonne. Et si lors du conseil de discipline qui s'est tenu le mardi la Direction a proposé le licenciement, la décision finale de la DOTC a été de 45 jours de mise à pied, ce qui constitue une avancée pour les grévistes.

INTIMIDER POUR BAILLONNER LE PERSONNEL ET REORGANISER

L'objectif des dirigeants vise à museler les agents pour mieux les tondre ensuite. Face à cette politique de harcèlement: la solidarité entre tous, la définition collective des revendications et des moyens de lutter.

ELECTIONS DELEGUE DU PERSONNEL AU COMITE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ORANGE Ile de France

Le candidat présenté par le syndicat CNT-PTT-PARIS élu avec 75 % des voix.

Le scrutin aux élections de Délégué du personnel pour représenter les 18 salariés-ées du Comité d'Etablissement direction d'Orange Ile-de-France a eu lieu ce jeudi 10 Avril 2014.

Les salariés-ées ont choisi notre camarade avec 12 voix sur 16 exprimées pour assumer le mandat de délégué du personnel.

Une autre candidate soutenue par les syndicats CFDT-CGT-FO a obtenu 6 voix sur 14 exprimées et sera déléguée suppléante.

Le délégué du personnel titulaire incarne ici une représentation des salariés-ées indépendante de l'employeur et il assurera son mandat avec comme finalité la défense des intérêts collectifs et individuels des agents.

CNT PTT PARIS. 10 AVRIL 2014

CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

Fédération des activités postales,
du courrier et des télécommunications.
Adresse postale : Bourse du Travail, Espace Mandéla
82 Bd du Général Leclerc 95100 Argenteuil
Courriel : fede.ptt@cnt-f.org Téléphone : 06 52 93 90 88

LA CNT ? QUESAKO ?

Lorsque des collègues en CDD ont mis fin à leurs jours, je n'ai rien dit, je n'étais pas en CDD.

Lorsqu'ils se sont attaqués aux facteurs, je n'ai rien dit, je n'étais pas facteur.

Lorsqu'ils ont privé des guichetiers de leur emploi, je n'ai rien dit, je n'étais pas guichetier.

Lorsqu'ils ont supprimé mon poste de travail, il n'y avait plus personne pour protester.

LA CNT EN PRATIQUE C'EST :

> ASSEMBLÉES GENERALES SOUVERAINES.

> DÉLÉGUÉS ÉLUS ET RÉVOCABLES.

> REFUS DES HIÉRARCHIES SALARIALES.

> CONTRÔLE DES NÉGOCIATIONS PAR LA BASE.

> AUTOGESTION DU SYNDICAT.

> AUTOGESTION DES LUTTES.

> REFUS DES PERMANENTS.

la CNT un syndicat de base, de lutte et anti-corporatiste

pour contacter un syndicat CNT, écrire à :

SYNDICAT CNT PTT 95
BOURSE DU TRAVAIL, ESPACE MANDÉLA, 82 BD DU GÉNÉRAL LECLERC, 95100 ARGENTEUIL

CNT PTT 07
18 avenue de Sierre
07200 AUBENAS

CNT PTT 75/Région Parisienne
33 RUE DES VIGNOLES
75020 PARIS

CNT PTT 66
HLM SAINT MATTHIEU
BP 90256 PERPIGNAN 66002 CEDEX

CNT PTT Région Centre
9 rue des Rosiers
37150 Epeigné les bois
sergemor@wanadoo.fr

CNT PTT 69
44 RUE BURDEAU
69001 LYON CEDEX

CNT PTT 29
BP 31507 29105 Quimper Cedex

CNT PTT 49 C/O L'Etincelle
26, rue Maillé 49100 Angers

CNT Activités postales , du courrier et de la téléphonie Aquitaine
BP80099, 33704 mérignac cedex
Tél 06 02 34 06 29
aquitaine@ouvaton.org http://cnt-aquitaine.revolublog.com